

9993/21
(OR. en)

PRESSE 19
PR CO 19

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3804^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 21 juin 2021

Président **Josep Borrell Fontelles**
Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères
et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Biélorussie.....	4
Iraq	4
Amérique latine et Caraïbes.....	5
Questions d'actualité	5
Divers.....	6

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AUTRES POINTS APPROUVÉS*AFFAIRES ÉTRANGÈRES*

- Rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive 7
- Rapport annuel de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde..... 7
- Mesures restrictives en réaction à l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol 7
- Conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen avec la Tunisie, concernant l'adhésion de la Croatie à l'UE 7
- Conclusions du Conseil sur l'approche de l'UE à l'égard du patrimoine culturel en période de conflit et de crise 7
- Le Conseil nomme trois nouveaux représentants spéciaux de l'UE pour le Sahel, l'Asie centrale et la Corne de l'Afrique 8
- Biélorussie: quatrième série de sanctions de l'UE en raison de la répression persistante et de l'atterrissage forcé d'un vol Ryanair 8
- Myanmar/Birmanie: troisième série de sanctions prises par l'UE en raison du coup d'État militaire et de la répression qui s'en est suivie..... 8
- Décision du Conseil en soutien au programme de l'OIAC dans le domaine cyber, dans le cadre de la stratégie de l'UE en matière de non-prolifération 8
- Le Conseil modifie la décision relative aux ressources financières à l'appui de la résolution 1540 (2004) des Nations unies..... 8
- Libye: le Conseil précise les critères en matière de sanctions concernant l'entrave faite aux élections 9
- Le Conseil approuve le communiqué de presse conjoint UE-Kenya..... 9
- Le Conseil approuve le programme environnemental UE-Indonésie..... 9

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES

- Plan d'action de l'UE en matière de drogue (2021-2025) 9

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- Position du Conseil sur le PBR n° 3/2021: budgétisation de l'excédent de l'exercice 2020 10

POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

- Voies navigables intérieures 10
- Position de l'UE concernant les normes commerciales applicables aux huiles d'olive 10

TRANSPARENCE

- Règles de sécurité applicables aux informations classifiées..... 10

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Biélorussie

Après un petit déjeuner informel avec la représentante des forces pro-démocratie biélorusses, Sviatlana Tsikhanouskaya, le Conseil a procédé à un échange de vues sur la Biélorussie et il a adopté une série complète de sanctions contre 86 personnes et entités responsables de l'amplification des violations graves des droits de l'homme en Biélorussie et de la violente répression exercée contre la société civile, l'opposition démocratique et les journalistes, ainsi qu'en raison de l'atterrissage forcé et illégal d'un vol Ryanair à Minsk le 23 mai 2021. Ces mesures ont aussi été coordonnées avec le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis.

[Biélorussie: quatrième série de sanctions en raison de la répression persistante et de l'atterrissage forcé d'un vol Ryanair](#)

[Biélorussie: déclaration conjointe du Canada, de l'Union européenne, du Royaume-Uni et des États-Unis \(SEAE\)](#)

Les ministres ont également validé des pistes en matière de sanctions économiques ciblées, l'objectif étant de les faire adopter rapidement, selon les orientations données par le Conseil européen de cette semaine.

Le Conseil a répété le message qu'il adresse au régime biélorusse, indiquant que ce dernier devrait libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers politiques et les personnes détenues pour avoir demandé pacifiquement le respect de leurs libertés fondamentales, mettre un terme à la poursuite de la répression, demander des comptes aux responsables et engager un véritable dialogue national inclusif avec la société au sens large.

L'UE est prête à soutenir une Biélorussie pacifique et démocratique, avec un plan global de soutien économique pouvant aller jusqu'à 3 milliards d'euros.

Iraq

Les ministres des affaires étrangères ont fait le point sur l'évolution récente de la situation en Iraq, notamment en ce qui concerne les élections à venir, les questions liées à la sécurité, la stabilité régionale et la coopération bilatérale.

L'Iraq entreprend des réformes globales, mais la situation reste critique dans le domaine économique et sur le plan de la sécurité. Afin d'apporter un soutien au pays dans son cheminement sur la voie des réformes, le Conseil a décidé que le Conseil de coopération institué dans le cadre de l'accord de partenariat et de coopération UE-Iraq se réunira au niveau ministériel avant la fin de 2021.

Le haut représentant a fait part de sa décision de déployer une mission d'observation électorale de l'UE pour les prochaines élections iraqiennes, qui doivent avoir lieu le 10 octobre 2021, à la suite d'une invitation du gouvernement iraquien.

Les ministres ont eu l'occasion de procéder à un échange de vues direct avec le ministre iraquien des affaires étrangères, Fuad Hussein, au cours d'un déjeuner de travail informel durant lequel il a informé les ministres de l'UE des évolutions récentes de la situation dans le pays.

Amérique latine et Caraïbes

Le Conseil a eu un échange de vues sur l'Amérique latine et les Caraïbes, l'accent ayant été mis en particulier sur les évolutions politiques et économiques, ainsi que sur les conséquences socioéconomiques dramatiques de la propagation de la COVID-19 dans la région.

L'Amérique latine reste l'une des régions du monde les plus proches de l'UE pour ce qui est des valeurs et du soutien à un ordre multilatéral fondé sur des règles. L'UE est également le plus grand investisseur dans la région et l'un de ses principaux partenaires commerciaux.

Le Conseil a fait part de sa volonté de coopérer afin d'apporter une aide résolue à la région pour lutter contre la pandémie de COVID-19, dans le cadre d'une approche "Équipe Europe", y compris par un accès élargi aux vaccins et les dons de vaccins. Les ministres ont également insisté sur la nécessité de renforcer la résilience financière de la région en approfondissant les relations commerciales avec les pays et partenaires les plus importants, tels que le Mexique, le Chili et le Mercosur.

Enfin, le Conseil a eu une discussion consacrée à des thématiques régionales sensibles, pour lesquelles il est nécessaire de soutenir un dialogue politique. Une mission exploratoire électorale sera envoyée au Venezuela afin d'examiner si les conditions permettent ou non d'y déployer une mission d'observation en novembre.

Questions d'actualité

Le haut représentant a présenté aux ministres un compte rendu de sa récente visite au Liban, au cours de laquelle il a relayé auprès des Libanais le message de solidarité adressé par l'UE et l'appel lancé par l'UE pour que les dirigeants politiques libanais prennent leurs responsabilités en vue de la formation d'un nouveau gouvernement axé sur des réformes.

Les ministres ont brièvement abordé la question de la Turquie dans la perspective du Conseil européen, et dans le contexte de la récente rencontre entre le haut représentant et le ministre turc des affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu.

Les ministres des affaires étrangères de l'UE ont été informés des résultats de la réunion à haut niveau qui s'est tenue le 15 juin 2021 dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina. Au cours de la réunion, la première à haut niveau en neuf mois, les parties ont confirmé leur engagement en faveur d'une normalisation globale des relations et sont convenues de poursuivre le processus de dialogue en juillet.

Le Conseil a procédé à un bref échange de vues sur le processus de paix au Proche-Orient. Dans ce contexte, le haut représentant a donné aux ministres des informations sur ses contacts récents avec le nouveau ministre israélien des affaires étrangères, Yair Lapid.

Le Conseil s'est ensuite penché sur la situation dramatique au Tigré, en Éthiopie, où une crise humanitaire de grande ampleur a pour conséquence que, selon les estimations, 400 000 personnes sont au bord d'une famine causée par l'homme et frôlent la mort. L'ordre du jour du Conseil des affaires étrangères de juillet comportera un point spécifiquement consacré à l'Éthiopie.

Le haut représentant a présenté au Conseil la communication conjointe sur les relations UE-Russie, en vue d'un débat stratégique lors du Conseil européen de cette semaine.

Enfin, les ministres ont brièvement évoqué les résultats de l'élection présidentielle iranienne, et l'état d'avancement des négociations en cours à Vienne dans le but de relancer le plan d'action global commun.

Divers

Le Conseil a adopté des conclusions sur le rôle du patrimoine culturel dans la promotion de la paix, de la démocratie et du développement durable, ainsi que la troisième série de sanctions de l'UE suite au coup d'État militaire au Myanmar/en Birmanie et à la répression qui en a découlé.

[Le Conseil approuve des conclusions reconnaissant le rôle essentiel que joue le patrimoine culturel dans la promotion de la paix, de la démocratie et du développement durable](#)

[Myanmar/Birmanie: troisième série de sanctions prises par l'UE en raison du coup d'État militaire et de la répression qui s'en est suivie](#)

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive

Le Conseil a validé le rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux concernant la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive pour 2020.

La stratégie de l'UE a été lancée en décembre 2003.

Rapport annuel de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde

Le Conseil a approuvé le rapport annuel 2020 de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde.

Mesures restrictives en réaction à l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol

Le Conseil a décidé de reconduire pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 23 juin 2022, les sanctions instaurées en réponse à l'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Fédération de Russie.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen avec la Tunisie, concernant l'adhésion de la Croatie à l'UE

Le Conseil a adopté une décision relative à la conclusion, au nom de l'UE et de ses États membres, d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen instituant une association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et la République tunisienne, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'UE.

Conclusions du Conseil sur l'approche de l'UE à l'égard du patrimoine culturel en période de conflit et de crise

Le Conseil a approuvé aujourd'hui des conclusions dans lesquelles il se félicite du concept de l'UE sur la protection du patrimoine culturel en période de conflit et de crise, qui renforce l'approche de l'UE en matière de paix, de sécurité et de développement.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Le Conseil nomme trois nouveaux représentants spéciaux de l'UE pour le Sahel, l'Asie centrale et la Corne de l'Afrique

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Biélorussie: quatrième série de sanctions de l'UE en raison de la répression persistante et de l'atterrissage forcé d'un vol Ryanair

Le Conseil a décidé aujourd'hui d'imposer des mesures restrictives à l'encontre de 78 personnes et de 8 entités biélorusses.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Myanmar/Birmanie: troisième série de sanctions prises par l'UE en raison du coup d'État militaire et de la répression qui s'en est suivie

Le Conseil a imposé des sanctions à l'encontre de 8 personnes, de 3 entités économiques et de l'Organisation des anciens combattants à la suite du coup d'État militaire perpétré au Myanmar/en Birmanie le 1^{er} février 2021 et de la répression qui s'en est suivie contre des manifestants pacifiques. Les mesures restrictives de l'UE sont largement en phase avec celles des principaux partenaires internationaux.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Décision du Conseil en soutien au programme de l'OIAC dans le domaine cyber, dans le cadre de la stratégie de l'UE en matière de non-prolifération

Le Conseil a adopté une décision visant à soutenir le programme de cybersécurité, de cyberrésilience et d'assurance de l'information de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE contre la prolifération des armes de destruction massive.

Le Conseil modifie la décision relative aux ressources financières à l'appui de la résolution 1540 (2004) des Nations unies

Le Conseil a modifié sa décision du 11 mai 2017 à l'appui de la mise en œuvre de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité des Nations unies relative à la non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. La décision concerne des ressources financières destinées à soutenir le comité compétent des Nations unies mettant en œuvre la résolution 1540 (2004), jusqu'à la fin de son mandat actuel le 28 avril 2022.

Libye: le Conseil précise les critères en matière de sanctions concernant l'entrave faite aux élections

Le Conseil a modifié la décision actuellement en vigueur concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Libye, dans le but de préciser les critères utilisés pour décider de sanctions à l'encontre des personnes et entités dont les actes menacent la paix, la stabilité ou la sécurité en Libye.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Le Conseil approuve le communiqué de presse conjoint UE-Kenya

Le Conseil a approuvé le communiqué de presse conjoint diffusé à l'issue de la réunion entre le président du Conseil européen, Charles Michel, et le président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta. Le Conseil est aussi convenu que si le texte devait nécessiter des ajustements supplémentaires pour être approuvé par les deux parties, il pourrait être adopté dans ces conditions, pour autant que les modifications n'aient pas d'incidence sur le fond et la finalité du texte.

Le Conseil approuve le programme environnemental UE-Indonésie

Le Conseil a approuvé le programme environnemental UE-Indonésie et est convenu que si le texte devait nécessiter des ajustements pour être approuvé dans le cadre du comité mixte UE-Indonésie du 22 juin 2021, il pourrait être adopté dans ces conditions, pour autant que ces modifications n'aient pas d'incidence sur le fond et la finalité des positions de l'UE.

JUSTICE ET AFFAIRES INTÉRIEURES**Plan d'action de l'UE en matière de drogue (2021-2025)**

Le Conseil a approuvé aujourd'hui le plan d'action de l'UE en matière de drogue pour la période 2021-2025, qui définit les actions concrètes nécessaires pour atteindre les priorités de la stratégie de l'UE en matière de drogue. Le plan d'action établit un calendrier spécifique pour ces actions, ainsi qu'une liste des parties responsables et une série d'indicateurs pour mesurer l'efficacité (doc. [9819/21](#)).

Par l'intermédiaire de la stratégie en matière de drogue, l'UE et ses États membres réaffirment leur attachement à une approche fondée sur des données probantes, globale, établissant un équilibre entre la réduction de l'offre et de la demande de drogue et axée sur le respect des droits de l'homme. Dans le même temps, cette stratégie s'appuie sur les enseignements tirés de la crise de la COVID-19 dans le domaine de la drogue et suit une approche tournée vers l'avenir, promouvant la recherche, l'innovation et la prospective afin de répondre plus efficacement aux défis croissants et de les anticiper.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Position du Conseil sur le PBR n° 3/2021: budgétisation de l'excédent de l'exercice 2020

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget rectificatif n° 3/2001.

Le 15 avril 2021, la Commission a présenté au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 3 au budget général 2021 concernant la budgétisation de l'excédent résultant de l'exécution de l'exercice budgétaire 2020. Le Comité budgétaire a examiné ce projet de budget rectificatif lors de sa réunion du 21 avril 2021 et a été en mesure de l'accepter sans modification (doc. [9682/21](#); [7862/21](#)).

POSITIONS DE L'UE EN VUE DE NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES

Voies navigables intérieures

Le Conseil a adopté une décision concernant la position de l'UE sur le rejet des eaux usées domestiques des bateaux de navigation intérieure transportant entre 12 et 50 passagers (doc. [9654/21](#); [9655/21](#)).

Position de l'UE concernant les normes commerciales applicables aux huiles d'olive

Le Conseil a décidé d'adopter une décision relative à la position à prendre, au nom de l'UE, au sein du Conseil des membres du Conseil oléicole international (COI), en ce qui concerne les normes commerciales applicables aux huiles d'olive et aux huiles de grignons d'olive. La décision a été approuvée par le Comité des représentants permanents le 16 juin 2021 (doc. 8589/21 + ADD 1, 8588/21 et 8638/21).

TRANSPARENCE

Règles de sécurité applicables aux informations classifiées

Le Conseil a adopté une décision modifiant la décision 2013/488/UE concernant les règles de sécurité aux fins de la protection des informations classifiées de l'UE.

Par lettre datée du 1^{er} mars 2021, la France a notifié au secrétaire général du Conseil la réforme de la politique française de classification de sécurité qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Par conséquent, les niveaux de classification français seront simplifiés et rendus applicables à toutes les activités stratégiques. L'Italie et la Slovénie ont aussi notifié au Secrétariat général du Conseil les modifications des coordonnées de leurs autorités nationales de sécurité (ANS) respectives.

Il est dès lors nécessaire de modifier la décision 2013/488/UE du Conseil concernant les règles de sécurité aux fins de la protection des informations classifiées de l'Union européenne, et notamment son appendice B, qui contient un tableau d'équivalence des classifications de sécurité, et son appendice C, qui contient la liste des autorités nationales de sécurité (ANS) (doc. [9297/21](#)).
